**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande

**Band:** 83 (1957)

**Heft:** 2

## Inhaltsverzeichnis

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 15.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

83e année 19 janvier 1957 N° 2

# BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

**Abonnements :**
Suisse : 1 an, 26 francs
Etranger : 30 francs
Pour sociétaires :
Suisse : 1 an, 22 francs
Etranger : 27 francs
Prix du numéro : Fr. 1.60
Ch. post. « Bulletin technique de la Suisse romande » N° II. 57 75, à Lausanne.

Adresser toutes communications concernant abonnements, changements d'adresse, expédition à **Imprimerie La Concorde, Terreaux 31, Lausanne**

**Rédaction**
et éditions de la S. A. du Bulletin technique (tirés à part), Case Chauderon 475
**Administration de la S.A. du Bulletin Technique**
Ch. de Roseneck 6 Lausanne

Paraissant tous les quinze jours

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des Anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale

Comité de patronage — Président : J. Calame, ingénieur, à Genève ; Vice-président : G. Epitaux, architecte, à Lausanne — Membres : Fribourg : MM. H. Gicot, ingénieur ; M. Waeber, architecte — Vaud : MM. A. Gardel, ingénieur ; A. Chevalley, ingénieur ; E. d'Okolski, architecte ; Ch. Thévenaz, architecte — Genève : MM. Cl. Grosgurin, architecte ; E. Martin, architecte — Neuchâtel : MM. J. Béguin, architecte ; R. Guye, ingénieur — Valais : MM. G. de Kalbermatten, ingénieur ; D. Burgener, architecte.

Rédaction : D. Bonnard, ingénieur. Case postale Chauderon 475, Lausanne.

Conseil d'administration
de la Société anonyme du Bulletin technique : A. Stucky, ingénieur, président ; M. Bridel ; G. Epitaux, architecte ; R. Neeser, ingénieur.

**Tarif des annonces**

| | | |
|---|---|---|
| 1/1 page | | Fr. 275.— |
| 1/2 | » | » 140.— |
| 1/4 | » | » 70.— |
| 1/8 | » | » 35.— |

**Annonces Suisses S. A. (ASSA)**

Place Bel-Air 2. Tél 22 33 26
Lausanne et succursales

SOMMAIRE : *Quelques aspects de la construction métallique en Suisse*, par CH. DUBAS, directeur des Services de construction métallique aux Ateliers de constructions mécaniques de Vevey S. A. — *Solution améliorée de l'équation différentielle de la ligne élastique d'une poutre soumise à la flexion*, par PAUL ROSSIER, professeur, Genève. — Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne : *Hommage au professeur A. Stucky à l'occasion du trentième anniversaire de son enseignement dans notre Ecole polytechnique.* — Société suisse des ingénieurs et des architectes : *Communiqué du Secrétariat.* — LES CONGRÈS. — SERVICE DE PLACEMENT. — DOCUMENTATION GÉNÉRALE. — INFORMATIONS DIVERSES.

# QUELQUES ASPECTS DE LA CONSTRUCTION MÉTALLIQUE EN SUISSE

par CH. DUBAS, directeur des Services de construction métallique
aux Ateliers de Constructions Mécaniques de Vevey S. A.
Ing. civil dipl. E.P.F , Dr sc. techn., Bulle

## Situation actuelle de la construction métallique en Suisse. L'acier et le béton

*Introduction*

Pour comprendre la situation présente de la construction métallique en Suisse, il est indispensable de procéder à un large tour d'horizon et à un sérieux examen de conscience. Il sera donc nécessaire de dire les choses telles qu'elles sont, aussi désagréables qu'elles puissent paraître.

Pour beaucoup de profanes de chez nous et même pour nombre de techniciens suisses, le béton armé est le seul matériau moderne de construction. Mises en présence de constructions métalliques modernes, ces personnes sont tout étonnées de ce que l'on réalise aujourd'hui en acier. Nous allons examiner les causes d'un tel esprit, que l'on rencontre presque chaque jour dans nos journaux, techniques et autres.

*Le matériau acier et sa provenance*

La Suisse n'est pas un pays producteur d'acier, qu'elle reçoit de l'étranger, même si quelques profilés et la moitié des ronds à béton sont laminés chez nous. L'acier est donc étranger et c'est un reproche qu'on lui fait fréquemment, malgré le ridicule d'un nationalisme excessif pour un petit pays vivant en grande partie de son industrie d'exportation. En outre, il est bizarre que l'acier soit considéré comme étranger seulement en construction métallique, alors qu'il est utilisé en bien plus grande quantité comme armature du béton, à qui il confère toute sa résistance à la flexion.

On oublie également trop souvent que la presque totalité des charpentes métalliques sont fabriquées en Suisse, dans des ateliers suisses, qui occupent un personnel important d'employés et d'ouvriers. Plusieurs de ces ateliers exportent même certains de leurs produits, soit en construction métallique proprement dite, soit dans le domaine annexe de la chaudronnerie. Il s'agit notamment de vannes, ponts roulants, conduites forcées, appareils pour l'industrie chimique et alimentaire. Du point de vue social, le facteur stabilité de la main-d'œuvre ne saurait être passé sous silence, alors que les chantiers de génie civil, avec des effectifs très